

même qu'un peu d'exagération se mêlât à certains éloges, on devrait savoir gré au médecin qui n'hésite devant aucun sacrifice de temps ni d'argent pour aller au loin étudier comparativement les établissements consacrés au soulagement des malades et rapporter à son pays le fruit de ses laborieuses recherches.

M. Pointe n'a pu lire sans indignation les pages consacrées par l'auteur des *Mystères de Paris* au docteur Griffon. Chacun sent à sa manière; et, si nous ne partageons pas cette honorable susceptibilité, du moins nous garderons-nous bien de la blâmer chez autrui. On a jugé bien diversement l'œuvre de M. Eugène Sue. Les uns ont crié à l'immoralité; les autres ont salué l'écrivain comme le défenseur de la vertu opprimée, peut-être même comme l'homme le plus vertueux de son temps. Mais les uns et les autres se sont accordé sur ce point, c'est que si le roman est, ainsi qu'on l'a dit, un miroir promené sur la société, les *Mystères de Paris* n'ont pas même le mérite d'un roman. Tout ce qui n'est pas faux y est exagéré. M. Sue, médecin lui-même, ce que paraît ignorer M. Pointe, M. Sue sait mieux que qui que ce soit qu'il n'existe pas plus de docteur Griffon que de notaire Ferrand; ces deux créations lui appartiennent en propre; à lui tout l'honneur de l'invention. Si *les Débats* n'ont pas accueilli la lettre du médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, c'est qu'aux *Débats* on sait bien ce qu'il faut penser du feuilleton-*monstre* et de la vérité des portraits qu'il renferme. Nous n'avons pas entendu dire, d'ailleurs, que la Chambre des Notaires de Paris ait protesté contre l'injure faite à ses membres en la personne du notaire Ferrand.

Sous le titre d'*Excursion médicale en Allemagne*, M. Pointe termine son livre par des considérations sur l'enseignement public en Allemagne, suivies d'une notice sur quelques hôpitaux de ce pays.

C. F.

RECHERCHES SUR L'EXERCICE DE LA MÉDECINE DANS LES TEMPS ANCIENS,
par le docteur L.-P. AUGUSTE GAUTHIER.

Il était naturel que l'homme implorât le secours des dieux, pour le soulagement des maux que ceux-ci lui avaient envoyés dans leur colère; aussi les peuples de l'antiquité leur attribuèrent-ils l'invention de la médecine. Cette croyance porta les prêtres de ces divinités à s'arroger le droit de guérir, dans leurs temples. Cependant, chez la plupart des anciens peuples, la médecine fut domestique avant d'être sacerdotale. D'après Maxime de Tyr, son origine remonte à la coutume qu'avaient plusieurs nations d'exposer leurs malades sur la voie publique, et d'interroger les passants sur les remèdes à faire.